

Une déclaration de ce genre au sujet des parcs nationaux serait incomplète sans un mot d'appréciation reconnaissante pour l'aide excellente donnée à ceux qui s'efforcent d'établir une meilleure compréhension des parcs et des questions s'y rattachant, par la presse quotidienne et autres publications de notre pays, des Etats-Unis et d'autres pays.

Nous nous rendons compte qu'en donnant aux hommes publics, aux membres des clubs sociaux et à d'autres personnalités et organismes désireux de servir le public, des renseignements concernant nos parcs nationaux, nous faisons connaître plus intimement ces grandes régions et obtenons une meilleure appréciation des avantages qu'elles offrent pour un séjour de vacances.

Puis-je terminer en faisant remarquer que les ressources remarquables et variées que possède le Canada au point de vue récréatif doivent être considérées comme une richesse naturelle à développer selon un plan de longue portée au plus grand avantage de nos gens. Il y a là une richesse naturelle, tout comme nos mines, nos forêts et nos terres cultivées; il y a toutefois une différence essentielle, c'est que nos parcs ne sont pas épuisés par l'usage ou l'exploitation. Les paysages, le climat, les sites pittoresques peuvent être "vendus" à l'infini; ils peuvent donner un rendement à perpétuité sans risque pour le capital investi, pourvu qu'il y ait un entretien suffisant, la surveillance et la protection nécessaires.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il des questions que le Comité désire poser à M. Gibson? Il a traité brièvement des recommandations concernant les parcs; il a aussi fourni beaucoup d'autres renseignements. Je crois qu'on pourrait poser des questions.

L'hon. M. CRERAR: Est-ce que le district que vous mentionnez dans Elk Island comprend cette région tout entière?

M. GIBSON: Oui.

L'hon. M. CRERAR: Lorsque je quittai le ministère, on se préoccupait beaucoup du sort que faisaient les loups des bois aux bisons dans le Buffalo National Park, dans la partie nord-ouest de l'Alberta et dans le territoire du Nord-Ouest, au sud de la rivière des Esclaves. Pourriez-vous nous donner quelques renseignements à ce sujet?

M. GIBSON: Sénateur Crerar, nous avons continué le travail commencé de votre temps. Récemment, nous avons utilisé un appareil d'invention américaine appelé "l'assassin des coyotes". Ce piège fonctionne de telle sorte que lorsque le loup mord à l'appât, une décharge mortelle l'atteint à la gueule et il est tué. Cette invention est moins dangereuse que le dépôt de boulettes d'arsenic que nous avons essayé pendant quelque temps. Nous n'empoisonnons pas les loups, à moins que nos gardiens nous certifient qu'ils sont trop nombreux. Nous croyons qu'un certain nombre de ces rapaces doit être conservé, afin de maintenir l'équilibre de la faune. Lorsqu'on nous dit qu'il y a trop de ces pillards, nous nous efforçons d'en réduire le nombre en les tuant au fusil, en les prenant au piège ou, en dernier recours, en les empoisonnant. Dans ce dernier cas, nous permettons de placer le poison seulement dans des endroits où nos gardiens peuvent assurer une surveillance absolue et enlever les carcasses avant que les autres animaux les dévorent et meurent. Tout empoisonnement de ces rapaces est accompli avec grande prudence. Nous ne sommes pas convaincus qu'il y a trop de loups dans une grande partie de cet immense parc de 17,300 milles carrés, comme vous le savez; il n'est pas enclos et les animaux rôdent à travers la partie sud des Territoires du Nord-Ouest et dans la région nord de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Si des animaux protégés sont tués, les loups à quatre pattes ne sont pas toujours responsables.

L'hon. M. DAVIES: M. Gibson, vous avez parlé de l'amélioration des services municipaux dans les localités où il y a des populations résidant en permanence. Avez-vous des villages ou des villes dans vos parcs?